

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020

À cette séance ordinaire tenue le 8 juin 2020 sont présents, Madame la conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Dominic Tessier Perry.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 21h30 et souligne que celle-ci est tenue à huis clos en raison de la COVID-19, et ce, conformément à l'arrêté ministériel signé par la ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec.

2020-06-08-116

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablou  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** l'ordre du jour soit accepté en laissant l'item « Divers » ouvert.

ADOPTÉE

2020-06-08-117

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2020

a) Dispense de lecture

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal mentionné en titre, M. René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est dispensé d'en faire lecture.

b) Commentaires et/ou corrections

Aucun

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller André Filteau  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

**RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DU PAIEMENT  
DES COMPTES**

Le directeur général dépose au conseil le rapport des dépenses et la liste des comptes.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** ce conseil accepte le bordereau des comptes présenté à la séance du 8 juin 2020 au montant de 434 183.27\$ et autorise le paiement des factures.

**Liste des Comptes de Mai 2020**

#	Fournisseurs	Montant
1	Hydro-Québec	9 340.00 \$
2	Telus	1 165.53 \$
3	Telus Mobilité	58.01 \$
4	Xittel (internet)	91.93 \$
5	Shaw Direct, couple quilles, Loisirs	49.43 \$
6	Visa Desjardins, registre foncier, Mun.	3.00 \$
7	Xplornet, Aq.SC: 75.31\$ Aq.PM.: 60.36\$	135.67 \$
8	Énergies Sonic, huile chauffage garage municipal	383.91 \$
9	Salaires nets des Élus, mai	2 556.01 \$
10	Salaires nets des Employés, mai	19 595.68 \$
11	Salaires nets des Pompiers, Mai, gardes-entretiens, intervention (3 sorties), pratiques, travail administratif Patrick Auger: 26 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> hres, Mathieu Champagne: 10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> hre	4 043.35 \$
12	Ministre du Revenu du Québec, remise Mai	11 114.96 \$
13	Receveur Général du Canada, remise Mai	4 345.62 \$
14	REER, cotisations, Mai	2 476.86 \$
15	Financière Manuvie, ass. collective, Mai	2 362.48 \$
16	Canadien National, avril 2020	592.00 \$
17	CCAQ Télésurveillance 4-05-2020 au 3-05-2021	275.94 \$
18	MRC Portneuf, quote-part 2ième vers.	24 993.01 \$
19	Roland Sauvageau, Louise Barrette, acquisition propriété St-Thuribe, Lots: 5 020 898 et 5 389 750 Aq. SC., Résol: 2019-12-18-272	300 000.00 \$
20	Carrefour Action Municipale et Famille, Adhésion 2020-2021	44.84 \$
21	Postes Canada, ajustement sur facture: 7.86\$, Éclaireur juin: 100.23\$, avis pour l'eau: 92.14\$	200.23 \$
22	Les Entreprises St-Ubald Inc, gravier pour cour, usine Aq.PM	43.00 \$

23	Ministre des Finances: Ajustement sur chèque #8756 de 1966.98\$ du montant à payer pour des travaux de reconstruction d'un barrage Aq.SC: 703.53\$, Mise à jour annuelle registre des véhicules lourds: 144.-\$ (Mun.: 36.-\$, Incendie: 108.-\$), Renouvellement certificat de qualification eaux usées et potable, David Grondin: 117.00\$	964.53 \$
24	Électro-Paul Inc, Main d'œuvre pour compresseur à air à l'usine Aq.SC: 97.73\$. Changer et raccorder les circuits existants sur le branchement électrique au garage municipal: 1316.46\$	1 414.19 \$
25	Dicom, Frais transport, Aq.SC	15.68 \$
26	Courrier de Portneuf, publicité cahier Habitation: rue des Moissons: 489.88\$, Annonce poste manœuvre travaux publics: 230.67\$	720.55 \$
27	Lucie Langlois, hon. Quilles annulation chèque 1750.\$ pour 1050.-\$	-700.00 \$
28	Agathe Tessier, hon. Quilles annulation chèque 1750.\$ pour 1050.-\$	-700.00 \$
29	Registraire des Entreprises du Québec, mise à jour année 2020, Saint-Casimir 2000-Développement industriel et commercial	36.00 \$
30	Marie-Élise Pelletier, remboursement taxes payées en trop	95.33 \$
31	Garage Conrad Audet, essence Mun.: 491.55\$, Incendie: 91.11\$	582.66 \$
32	Marché Richelieu	3.19 \$
33	Pharmacie St-Casimir	44.91 \$
34	Ville Donnacona, facturation cour municipale mars: 50.-\$, avril: 330.-\$	380.00 \$
35	Imprimerie Germain, papeterie: 511.64\$, impression Éclaireur: 513.48\$	1 025.12 \$
36	MonBuro, papeterie et fournitures de bureau	224.73 \$
37	PJ Services Mécanique, essence Mun.	611.79 \$
38	Régie Régionale de Gestion des mat. rés., vidange fosse rétention Aq.PM: 298.87\$, 1er vers Boues Fosses septiques: 5506.28\$	5 805.15 \$
39	Coop Novago Inc., Mun.: 3414.73\$, Loisirs: 177.50\$, Incendie: 80.94\$, Embellissement: 94.21\$	3 767.38 \$
40	Notarié Inc. acte d'achat 2 lots St-Thuribe, propriété de Roland Sauvageau, Louise Barrette, Aq.SC	920.00 \$
41	Groupe Ultima Inc. Assurances sur la propriété Roland Sauvageau, Louise Barrette, suite à l'acquisition, Aq.SC.	393.00 \$
42	Marie Bélisle, remb. facture Pharmacie (crème solaire) Embellissement	19.53 \$
43	AirSpec, changer courroie sur surpresseur #1, assainissement	1 009.37 \$
44	Vohl Inc, 4 courroies pour ventilateur usine Aq.PM	60.43 \$
45	Pascal Falardeau Inc. réparer gratte	181.87 \$
46	Les Entreprises Tréma Inc. balayage des rues	3 786.99 \$
47	Graymont Inc. gravier pour l'entrée au Trou du Diable, rue Notre-Dame	423.38 \$

48	Réal Huot Inc. détarteur pour tuyau d'aqueduc: 273.93\$, pièces en inventaire (4 manchons) : Aq.SC: 1412.32\$, pièces en inventaire égout: 588.45\$	2 274.70 \$
49	Patrick Tessier, déprédation de castors, 25 avril, 4,8 et 16 mai	1 300.00 \$
50	Raymond Chabot Grant Thornton, honoraires services professionnels Audit au 31-12-2019	13 222.12 \$
51	Eurofins, analyses eau potable	547.00 \$
52	Matériaux Audet, 2 plexiglass	498.55 \$
53	134619 Canada Inc. Travaux 27 mars au 9 mai: Égout 5ième rue: 1221.61\$ (12½hres pelle à 85.-\$), Fossé rue des Moissons: 146.59\$ (1½hres pelle à 85.\$), Bris aqueduc Aq.SC: 1378.26\$ (9¼hres pelle à 85.\$: 903.99\$, 5½hres pelle à 75.\$: 474.27\$), Barrage Aq.SC: 1747.62\$ (7 hres pelle à 95.\$: 764.58\$, 9 hres pelle à 85.-\$: 983.04\$). Aqueduc PM: 945.68\$ (Bris 3½hres pelle à 85.\$: 342.06\$), Ramasser sable usine Aq.PM: 7 hres pelle à 75\$: 603.62\$), Fossé Rivière Noire: 2052.30\$ (21 hres pelle à 85.-\$), Voirie: 1 voyage de sable: 60.-\$ (Transport David), 1 voyage de terre: 287.44\$, 3 voyages sable en inventaire: 413.91\$, Entrée Trou du Diable: 2115.24\$ (8¼hres pelle à 85.\$: 806.26\$, 2hres camion 12 roues: 232.25\$, 106 tonnes de sable à 4.\$: 487.49\$, 6¼ hres transport sable et gravier 10 roues: 589.24\$)	10 377.64 \$
54	Trophées Danielle Enr. 2 plaques en bois + gravures: 122.65\$, plastiques, passports, aimants, velcros: 137.97\$, incendie	260.62 \$
55	Centre Mécanique AGH, entretien camion unité 1013, incendie	540.80 \$
56	Sports Plus St-Casimir, batterie sur la pompe Honda, incendie	204.60 \$
	<b>TOTAL DU MOIS:</b>	<b>434 183.27 \$</b>
	Municipalité:	<b>428 650.74 \$</b>
	Loisirs:	<b>-116.73 \$</b>
	Incendie:	<b>5 535.52 \$</b>
	Embellissement	<b>113.74 \$</b>

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, soussigné, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires à ces dépenses.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce huitième jour du mois de juin 2020.

René Savard,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

## **RAPPORT DES RESPONSABLES**

Monsieur Michel Trottier nous informe que le SSI a effectué trois sorties au cours du dernier mois.

Madame Danielle D. DuSablou nous informe qu'elle a communiqué avec tous les résidents de l'OMH de Saint-Casimir afin de connaître leurs besoins en regard de la COVID-19. Par la suite, elle nous informe que M. Aaron Bass produit localement des visières de protection.

Messieurs André Filteau, Raymond Beaudoin, Denis Naud et Louis-Philippe Douville n'ont rien à signaler.

Monsieur Dominic Tessier Perry nous entretient de l'état des réseaux d'aqueducs et du fait que le conseil a été sensibilisé au remplacement des sections de tuyaux problématiques.

2020-06-08-119

## **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

Le bordereau de correspondance est remis à chacun des membres du conseil.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le bordereau de correspondance soit accepté tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

2020-06-08-120

## **RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Tel que stipulé à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil.

À cet effet, monsieur le maire, Dominic Tessier Perry, procède à la présentation dudit rapport.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller André Filteau  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** confirmer le dépôt du rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

**DE** procéder à la publication dudit rapport dans la prochaine édition du journal « L'Éclaireur ».

**DE** prévoir une période de quinze (15) jours suivant la publication du rapport du maire sur le site Internet de la municipalité où les citoyens pourront soumettre leurs questions et commentaires par courriel et que les réponses seront données lors de la prochaine séance du conseil.

ADOPTÉE

2020-06-08-121

**CONTRAT DE GRÉ À GRÉ / AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR**

**CONSIDÉRANT** la réception de l'offre de service, en date du 25 mai 2020, de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, pour l'audit annuel des états financiers pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, au montant de 19 900\$;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller André Filteau  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT,**

**QUE** le contrat soit adjugé à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, au coût de 19 900\$ plus taxes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 et ce, tel que décrit dans leur proposition d'honoraires du 25 mai 2020.

ADOPTÉE

2020-06-08-122

**CONTRAT DE GRÉ À GRÉ / RÉNOVATION DE LA CARTE URBAINE MANDAT À L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Casimir doit procéder à la mise à jour de sa carte urbaine;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal procède à l'adjudication d'un contrat de gré à gré à Champagne & Matte arpenteurs-géomètres, pour la somme de 1 110\$ (plus taxes) et ce, tel que décrit dans leur soumission du 1<sup>er</sup> juin 2020;

**QUE** le conseil municipal autorise le maire, Dominic Tessier-Perry ainsi que le directeur général, René Savard, à signer les documents relatifs à ce contrat.

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02-61000-411 « Services professionnels génie ».

ADOPTÉE

2020-06-08-123

**CONTRAT DE GRÉ À GRÉ / ESTIMATION DES TRAVAUX  
D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE SUR LES RUES MGR-  
DOUVILLE, BARIBEAU ET PLACE DE L'ÉGLISE**

**CONSIDÉRANT** que le conseil est favorable à procéder à l'estimation des travaux sur ces sections de rue;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le conseil municipal de Saint-Casimir adjuge un contrat de gré à gré à la firme SNC Lavalin au montant de 1 500\$ (plus taxes) afin de réaliser cette estimation ainsi que des plans préliminaires et ce, tel que décrit dans leur offre de service du 28 mai 2020.

**D'IMPUTER** cette dépense au poste budgétaire 02-41400-419 « Honoraires professionnels ».

ADOPTÉE

2020-06-08-124

**AJUSTEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT EN FONCTION  
DES VARIATIONS DES PRIX DU CARBURANT DIESEL**

**CONSIDÉRANT** que pour l'hiver 2019-2020 l'ajustement prenant compte de la variation du prix du carburant diesel donne un résultat positif de 493.20\$;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la Municipalité de Saint-Casimir rembourse la somme forfaitaire de 493.20\$ à la compagnie 134619 Canada inc. (M. Albert Tessier) à titre de compensation relative à l'augmentation du prix du carburant diesel pour l'hiver 2019-2020;

ADOPTÉE

2020-06-08-125

**CAMP DE JOUR DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19**

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance des derniers développements en regard de la tenue des camps de jour;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** réaliser un sondage auprès des parents des élèves de l'école primaire d'ici le vendredi 12 juin 2020 (13h00);

**DE** statuer qu'un nombre de vingt (20) enfants est requis pour tenir le camp de jour.

ADOPTÉE

2020-06-08-126

**AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION / TRAVAUX D'ASPHALTAGE SAINT-CASIMIR 2020**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour les travaux de pavage de la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier

**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller André Filteau

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**D'AUTORISER** le directeur général et secrétaire-trésorier, M. René Savard, à procéder à un appel d'offres sur invitation.

ADOPTÉE

2020-06-08-127

**FACTURE POUR LA QUOTE-PART DU DÉFICIT D'OPÉRATION 2019 DU BUREAU DE LA SAAQ SITUÉ À SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a eu un déficit de 15 421.84\$ en 2019 en regard de l'opération de ce bureau;

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller André Filteau

**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** la Municipalité de Saint-Casimir contribue pour un montant de 1 619.29\$ au déficit d'opération de la SAAQ situé à Saint-Marc-des-Carières pour l'année 2019;

ADOPTÉE

2020-06-08-128

**TRAITEMENT DES DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES DANS LE CONTEXTE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général et secrétaire-trésorier a informé le conseil que la période actuelle est propice au dépôt de demandes de dérogations mineures;



**CONSIDÉRANT** l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la *Loi sur la santé publique*;

**CONSIDÉRANT QUE** dans le contexte de cette déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux a publié un arrêté en date du 7 mai 2020 (2020-033) suspendant toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement;

**CONSIDÉRANT QUE** l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour traiter les demandes de dérogations mineures retarderait considérablement et de façon préjudiciable la réalisation des projets des citoyens concernés;

**CONSIDÉRANT QUE** la présente période estivale est une période propice à la réalisation de travaux et que le conseil désire favoriser leur réalisation dans le respect de la réglementation municipale;

**CONSIDÉRANT QU'**il est en effet difficile de prédire à ce jour la fin de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, mais que dans le contexte actuel, il est possible qu'elle soit prolongée encore pour plusieurs semaines;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil juge dans l'intérêt public de ne pas priver les citoyens de la possibilité de voir traiter leurs demandes de dérogations mineures dans la mesure où le conseil obtient par ailleurs les commentaires des citoyens, ces derniers n'étant ainsi pas privés de la possibilité de faire valoir leurs points de vue et de soumettre leurs commentaires pour qu'ils soient considérés par le conseil;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil désire que la procédure prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à l'égard d'une dérogation mineure soit remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-033 et ce, à l'égard de toute demande de dérogation mineure devant être traitée pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire, à moins que des mesures additionnelles ou autres ne soient prises par les autorités gouvernementales.

**EN CONSÉQUENCE;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Denis Naud

**APPUYÉ PAR :** Madame la conseillère Danielle D. DuSablon

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le conseil municipal décide que les demandes de dérogations mineures déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033 ait été respectée (consultation écrite);

**QU'UN** avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet de la municipalité expliquant notamment la nature de la demande de dérogation mineure et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande de dérogation mineure;

**QUE** les commentaires écrits quant à ces demandes pourront être transmis, par courrier, au bureau municipal situé au 220, boulevard de la Montagne Saint-Casimir, QC G0A 3L0, à l'attention du directeur général et secrétaire-trésorier, ou par courriel, à ce dernier au plus tard 15 jours après la publication de cet avis;

**QU'UNE** fois le délai pour soumettre les commentaires expiré et que le conseil municipal aura pris connaissance de ceux-ci, une nouvelle résolution sera adoptée aux fins de statuer sur la demande de dérogation mineure;

ADOPTÉE

2020-06-08-129

### **PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES**

**CONSIDÉRANT QU'EN** raison de la COVID-19 il y a lieu de moduler les conditions de perception stipulées au Règlement numéro 186-2019 fixant les taux de taxation et de tarification pour l'exercice 2020.

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Michel Trottier  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** suspendre le calcul des intérêts sur le versement échu au 31 mai 2020 en allouant aux contribuables un délai de paiement (jours de grâces) jusqu'au 31 juillet 2020, et ce, uniquement en ce qui regarde les taxes municipales de l'année courante.

ADOPTÉE

### **DIVERS**

2020-06-08-130

#### **A) ÉTATS FINANCIERS 2019 DE L'OMHGP**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pris connaissance des états financiers au 31 décembre 2019 de l'OMH du Grand Portneuf;

**CONSIDÉRANT QU'UNE** analyse de ceux-ci a été effectuée par la SHQ et que plusieurs dépenses sont refusées par cet organisme et imputées à la Municipalité de Saint-Casimir;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal s'interroge grandement sur la capacité de l'OMHGP à gérer correctement ses budgets;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Casimir se voit encore une fois placer devant une situation qui est complètement hors de son contrôle;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal arrive à la conclusion qu'il ne serait pas opportun d'adopter ces états financiers;

**EN CONSÉQUENCE ;**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**DE** ne pas approuver les états financiers de l'OMH du Grand Portneuf au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE

**B) ÉTATS DES RANGS DE LA MUNICIPALITÉ**

Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville demande de procéder à la réparation des trous et au grattage des rangs de la municipalité.

**C) ÉTATS DE CERTAINES PROPRIÉTÉS**

Monsieur le conseiller Michel Trottier demande que l'on expédie aux propriétaires des immeubles suivants une lettre concernant l'état de leurs propriétés;

410, rue Tessier Ouest;  
190, rue Notre-Dame;  
210, rue Notre-Dame;  
205, 2<sup>e</sup> rue.

2020-06-08-131

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 22h05.

René Savard,  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Dominic Perry Tessier  
Maire